



# LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Merci de retourner ce document, accompagné de votre chèque, à l'ordre de la CMAR, à la CMAR - BP 10034 - 97491 Sainte-Clotilde Cedex

## Bordereau de versement du solde des 13 %

Art. L.624 - 4 du Code du Travail

**VERSEMENT À EFFECTUER AVANT LE 31 MAI 2022**

### VOTRE ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Personne à contacter :

Tél. :  Email :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Numéro SIRET :

### CALCUL DU SOLDE DES 13 %

Masse salariale Brute 2021

MSB =

Taxe d'apprentissage (MSB x 0,68 %)

TA =

Solde de la Taxe d'Apprentissage Brute (TA x 13 %)

STAB =

### VERSEMENT

- Virement bancaire
- Chèque n°
- Montant versé (en euros)

CAISSE D'ÉPARGNE		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE CAISSE D'ÉPARGNE				
Ce relevé est destiné à être remis, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc...).						
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.						
11315	00001	08015030073	01	CE CEPAC		
c/étab	c/guichet	n/compte	n/lice	domiciliation		
<b>IBAN</b>						
FR76	1131	5000	0108	0150	3007	301
<b>BIC</b>						
C	E	P	A	F	R	P P 1 3 1
CENTRE AFFAIRE NORD BR 37 RUE LABOURDONNAIS 97400 SAINT DENIS						
			Intitulé du compte CHAMBRE DES MÉTIERS ET ARTISANAT BP 10 034 42 RUE JEAN COCTEAU CHAMP FLEURI 97491 SAINTE CLOTILDE CEDEX			

\* À réception, la CMAR vous adressera un reçu fiscal, attestant de votre soutien.

Date, signature et cachet de votre entreprise (ou de votre Cabinet comptable)